

## REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL

## Le RND et le MSP dans l'expectative

Ce qui n'était qu'une rumeur insistante a fini par se confirmer : le gouvernement serait sur le point de changer de composition. C'est le chef de l'exécutif en personne qui a fait savoir sur les ondes de la radio publique qu'il souhaitait un remaniement partiel de son équipe.

Il en a même informé le chef de l'Etat. Mais quel ministre voudrait-il voir quitter le gouvernement ? Il n'en dira pas plus. Ces déclarations dans lesquelles il ne précise ni les portefeuilles visés ni à quel moment interviendra le changement souhaité ont mis les partis de l'alliance présidentielle dans l'expectative.

Au MSP, c'est Mokri qui s'est exprimé sur la dernière sortie du chef du gouvernement. Contacté hier, il dira que son parti n'a pas été consulté et qu'il ignorerait tout de ce changement souhaité par Belkhadem. "Pour le moment, on n'en sait rien du tout. Nous ne savons pas ce qui motive ce remaniement ni quels portefeuilles ministériels seront concernés.

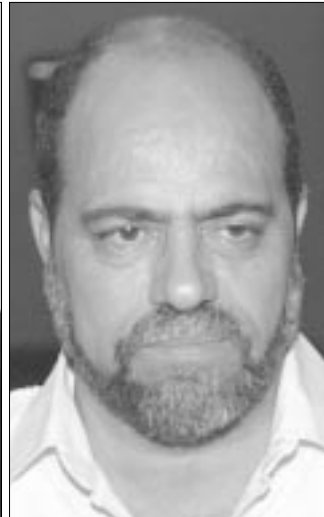
Pour pouvoir se faire une idée plus claire, il aurait fallu que le chef du

gouvernement en dise plus." Pense-t-il que son parti politique fera les frais de ce remaniement ? M. Mokri n'en dira pas plus. Son parti, qui compte cinq ministres, dont Aboudjerra Soltani, ministre sans portefeuille, avait traversé une période de crise après que son président eut multiplié les déclarations au sujet de la corruption. Vertement critiqué par le chef de l'Etat, il avait été sommé de présenter des preuves.

Des déclarations qui avaient plongé le parti dans la crise et qui avait poussé certains membres du parti à proposer le départ de Soltani du gouvernement. Quittera-t-il l'équipe Belkhadem après le remaniement ?

Au MSP, on refuse de spéculer, préférant attendre pour voir. Au RND, c'est le silence radio.

La formation de Ahmed Ouyahia s'est murée dans le silence. Contacté hier, Mouloud Chorfi, le chargé de communication, avait dans un premier temps demandé une heure de temps pour "préparer une question" avant de devenir injoignable. Les cinq ministres RND que comp-



te le gouvernement seront-ils touchés par ce changement ? Depuis plusieurs mois déjà, des rumeurs insistantes fai-

saient état d'un changement imminent du staff gouvernemental.

Le président de la République aurait souvent

fait part de son insatisfaction du rendement de l'équipe qui, selon lui, ne travaille pas à une assez bonne cadence. Des

rumeurs qui avaient été démenties par le chef de l'exécutif. La semaine dernière, Belkhadem avait fait savoir que le remaniement n'était pas à l'ordre du jour et qu'il ne s'agissait en fait que de rumeurs. Qu'est-ce qui justifie alors sa sortie médiatique de jeudi ? Comment expliquer qu'en moins d'une semaine, Abdelaziz Belkhadem annonce une chose et son contraire ?

Sur les ondes de la Chaîne II, il a tout simplement déclaré qu'il avait saisi par écrit le président de la République et qu'il attendait que des mesures soient prises. Rappelant que la Constitution lui donne le droit de proposer son staff mais que cela restait du ressort du président de la République qui annoncera le temps voulu la nouvelle composition du gouvernement.

N. I.

APRES LE REJET PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL  
DES RESULTATS DES SENATORIALES A CONSTANTINE

## Tayeb Louh fait le ménage

Dans une réunion avec les élus et militants du parti du Front de libération nationale (FLN), tenue hier au siège de la mouhafadha du FLN à Constantine, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh, en sa qualité de membre de l'instance exécutive de cette formation politique et non moins le chargé du suivi de la restructuration du vieux parti dans cette wilaya, a exhorté les élus de Constantine qui portent la casquette du FLN à voter pour le candidat du parti, le P/APW Kamel Bounah en l'occurrence. Ceci, en prévision des élections qui se tiendront ce lundi suite au rejet par le Conseil constitutionnel des résultats du bureau de vote de cette wilaya lors du scrutin du 28 décembre 2006.

Le ministre a précisé que la cause de ce rejet fut la non-signature du procès-verbal portant la liste des électeurs par les membres du bureau de vote conformément aux dispositions de l'article 142 de la loi organique relative au système électoral et ce, après avoir communiqué la sanction des urnes de ces élections sénatoriales dont les résultats ont été, selon le ministre, "satisfaisants de

manière générale, étant donné que le parti a engrangé 29 sièges sur les 48 mis à la compétition". M. Louh, qui a félicité les élus locaux du FLN pour leur discipline, a aussi déploré la défaite de son parti dans 7 wilayas où il est majoritaire à cause de l'indiscipline qui règne dans les rangs du parti.

A ce propos, il a affirmé que certains militants ont "vendu" leurs voix et que la direction ouvrira à cet effet une enquête pour mettre de l'ordre dans la maison FLN.

Il a annoncé, par ailleurs, que les élus du RND, du MSP, du PRA et du parti d'Ennahda à Constantine soutiendront le candidat Bounah, conséquemment aux réunions qu'il aurait tenues en personne avec ces composantes politiques aujourd'hui même. Et d'ajouter que les élus du parti qui ont présenté leurs candidatures au scrutin du 28 décembre en dehors de l'agrément du parti, à Saïda, Illizi, Ghardaïa et Constantine, devront comparaître devant la commission de discipline du parti.

Le cas de Abdelouahab Mehçeni de Constantine, qui a retiré sa candidature pour les

élections de ce lundi et prêté serment d'allégeance à Bounah, dans une lettre lue à l'occasion par une élue de l'APC de Didouche-Mourad, bénéficiera, selon les termes de M. Louh, des circonstances atténuantes. A cet effet, le ministre table sur une majorité écrasante pour M. Bounah.

Pour rappel, les élections sénatoriales relatives au renouvellement de la moitié des membres élus de la chambre haute du Parlement qui se sont déroulées jeudi dernier et avaient consacré le docteur Kamel Bounah, le candidat du parti du Front de libération nationale (FLN), comme représentant de Constantine.

M. Bounah a été désigné par 94 voix sur les 182 bulletins exprimés, soit 51,65 % des suffrages, contre 52 pour le candidat du Mouvement national pour la réforme (MNR), M. El-Mançef Bounab, 35 pour le P/APC de Didouche-Mourad Abdelouahab Mehçeni et une seule voix pour le candidat indépendant Rachid Bouameri, un membre de l'APC de Zighoud-Youssef. Comme la victoire de Bounah était prévisible au départ, beaucoup d'élus, responsables et également des

citoyens sont venus ce jour-ci pour lui exprimer leur allégeance avant même la clôture des élections. Il convient de noter également que la caution apportée par les élus du RND au candidat du FLN lors de ce scrutin a compensé les voix perdues par cette formation au profit du P/APC de Didouche-Mourad qui porte également les couleurs du FLN. Ce dernier tablait selon ces dires sur 76 voix. Il convient à ce titre de relever qu'en préférant faire cavalier seul, ce dernier s'était attiré les foudres de ses pairs dans les rangs du FLN qui l'ont accusé d'avoir monnayé les voix des électeurs. Aussi, ne lui resterait-il, après sa déconvenue que la voie du repentir.

Le candidat indépendant qui n'avait aucune chance de réussite avait également justifié sa candidature. "Je me suis présenté aux élections pour ne pas vendre ma voix contre 50 000 DA", a-t-il dit. Signalons également que le magistrat, chef du bureau de vote a montré une incompétence notoire dans la mesure où il ne fait pas la distinction entre le taux de participation et le nombre de suffrages exprimés.

Lyas Hallas

COOPERATION  
PARLEMENTAIRE  
ALGERO-PORTUGAISESaïdani et Jaime  
Da Gama signent  
un protocole-cadre

Le président de l'Assemblée de la République portugaise a signé, hier, un protocole d'accord parlementaire avec le président de l'Assemblée populaire nationale. Lors d'un point de presse animé en marge de la cérémonie de signature, Jaime José Matos Da Gama a déclaré que cet accord développe le contenu du traité d'amitié de bon voisinage et de coopération signé en 2005, entre les deux pays.

Amar Saïdani a indiqué pour sa part que cette initiative entre dans le cadre de la "diplomatie parlementaire" mise en œuvre par son institution. Notons que l'APN a signé des accords similaires avec la majorité des Parlements des pays de la rive nord de la Méditerranée, à l'exception de celui de la France.

A ce titre, Amar Saïdani a annoncé que la signature d'un protocole-cadre entre son institution et l'Assemblée française n'est pas liée à des considérations "d'ordre historique" et devrait avoir lieu "très prochainement".

Notons enfin que le président de l'Assemblée de la République portugaise sera également reçu par des hauts responsables de l'Etat et qu'il se rendra à Tipasa pour y rencontrer les membres de l'Assemblée populaire de wilaya.

T. H.